

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n°42/2025 du 10 février 2025, le Maire de Gonesse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n°4 du Plan Local D'Urbanisme (PLU) de la commune de Gonesse. L'enquête se déroulera sur une durée de 30 jours consécutifs :

Du jeudi 27 février 2025 à 9h,

Au vendredi 28 mars 2025 à 17h30

Le projet de modification n° 4 du PLU soumis à enquête publique porte l'objectif de préciser et d'encadrer l'aménagement de la partie Nord du site concerné par l'orientation d'aménagement et de programmation du Triangle de Gonesse, particulièrement aux abords de la gare, notamment pour la réalisation d'équipements d'intérêt collectif et de service public.

Monsieur Bertrand SILLAM, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

Le projet de modification n° 4 du PLU, complété de l'Evaluation Environnementale, des avis des Personnes Publiques Associées, d'un mémoire en réponse à l'avis de la MRAE, de l'ensemble des actes liés à cette procédure, d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public au siège de l'enquête (Direction de l'urbanisme, Pôle Administration Générale et des Sports (PAGS), 4 place du Général de Gaulle 95500 Gonesse) aux jours et heures d'ouverture habituels au public (du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 13h30 à 17h30 à l'exception du mardi matin).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique dédié, au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, sauf le mardi matin. Il sera également disponible sur le site de la commune : **<https://www.ville-gonesse.fr/>** (rubrique cadre de vie ; Enquêtes publiques / Concertations / Consultations).

Il pourra consigner ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet avant le 28 mars 2025 17h30 ;
- Par courrier postal avant le 28 mars 2025 à l'attention de Monsieur Bertrand SILLAM commissaire enquêteur (Mairie de Gonesse 66 rue de Paris B.P. 10060 95503 Gonesse cedex) ;
- Par courriel à l'adresse suivante : enquete.publique@mairie-gonesse.fr, et ce, avant le 28 mars 2025 à 17h30.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité organisatrice.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux horaires et lieu suivants :

Lieu	Dates	Horaires
Pole Administration Générale et Sport (PAGS) 4 Place du Général de Gaulle 95500 Gonesse	Le jeudi 27 février 2025	De 9h à 12h
	Le mardi 11 mars 2025	De 14h à 17h
	Le jeudi 20 mars 2025	De 9h à 12h
	Le vendredi 28 mars 2025	De 14h à 17h30

Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme (PAGS, 4 place du Général de Gaulle 95500 Gonesse) et à la Préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement. Ils seront également consultables en ligne à l'adresse suivante: <https://www.ville-gonesse.fr/> (rubrique cadre de vie ; urbanisme ; Enquêtes publiques / Concertations / Consultations).

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de la Direction de l'Urbanisme : 01.34.45.11.40